



À destination de la commission nationale de médiation et de règlement des conflits du Parti Communiste Français sous le couvert de son président
Marc Brynhole

Le 1^{er} Février 2021, à Paris

Objet : Saisine concernant la consultation régionale d'Île-de-France des 28, 29 et 30 janvier 2021.

Cheres Camarades,

Par la présente, nous saisissons la *Commission nationale de médiation et de règlement des conflits*.

À la suite de la conférence régionale de la région Île-de-France du PCF, la consultation organisée pose plusieurs problèmes statutaires que nous portons à votre connaissance : délai, transparence, information lapidaire et floue, programme non discuté, *et cetera*.

Notre principal souci est de permettre l'unification des communistes et leur rassemblement dans une bataille dynamique des élections régionales pour construire un vaste mouvement populaire conscient.

Or, avec 34 % des communistes d'Île-de-France adoptant l'option 1, soit 3052 sur 8854 cotisants, le résultat de la consultation montre bien la perplexité des communistes.

C'est pourquoi nous demandons l'organisation d'une nouvelle conférence correctement préparée dans les sections pour pouvoir aborder ces élections en liaison avec les luttes sociales et politiques (notamment sur l'emploi, la santé, les

libertés) dans l'unité des communistes, parce qu'ils auront travaillé, réfléchi, discuté et décidé un projet, une démarche de rassemblement populaire. Pour la préparation de cette conférence, une information de toute autre nature que celle qui a été fournie doit être donnée aux communistes.

Le calendrier électoral le permet puisque les élections sont sans aucun doute repoussées au mois de juin et peut être même plus tard compte tenu de la pandémie.

En effet, de très nombreux communistes en IDF ont manifesté leur mécontentement quant à l'absence de préparation par des assemblées dans les sections, le manque de débat, le peu d'information sur les accords avec nos partenaires éventuels, ainsi que sur la tenue de la conférence, qui n'a pas discuté de contenus ni adopté un programme, et les choix qui en ont découlé, ainsi que sur sa représentativité de la diversité des opinions des communistes.

Il est à noter en outre, à votre connaissance, qu'il n'a pas été désigné de Comité régional du parti en Île-de-France. Il semble ainsi que c'est la coordination des 8 secrétaires fédéraux qui a exercé les attributions du Comité régional.

Pourtant, nos statuts disposent notamment que :

« LES DROITS ATTACHES A LA QUALITE D'ADHERENT·E SONT (...) PARTICIPER, DANS LEUR DIVERSITE, AUX DEBATS D'ORIENTATION DE LEUR PARTI »
(ARTICLE 3)

« TOU·TE·S LES ADHERENT·E·S SONT INVITE·E·S A PARTICIPER AUX DEBATS PREPARATOIRES A LA DECISION. EN AMONT ILS-ELLES REÇOIVENT LES INFORMATIONS ET LES ELEMENTS MATERIELS POUR CHAQUE CONSULTATION DONT LES LIEUX, DATES, HORAIRES DU SCRUTIN ET LE BULLETIN DE VOTE. »
(ARTICLE 4.1. CONSULTATIONS ET VOTES)

Pourtant la question des régionales est considérée dès le CN de septembre comme un moment important de la bataille politique, et les régions commencent à être bien repérées comme des institutions qui prennent plus de poids dans la vie de notre pays. Ceci, alors que nous sommes dans de grandes difficultés quant à l'animation de la vie collective du parti du fait de la crise sanitaire. Ainsi, beaucoup de camarades et des sections entières s'interrogent sur le caractère étroit et peu démocratique de la conférence.

Sur le fond le seul choix qui a été soumis aux communistes a porté sur le type d'alliances, sans débat de contenu.

De fait cette consultation est considérée comme un coup de force, mettant en cause les orientations du 38^{ème} congrès adoptées par la majorité des communistes et peu respectueuses de nos statuts.

Nos statuts fixent pour les congrès des règles qui, en l'absence de précision pour les conférences régionales, doivent être considérées comme valables dans leur esprit pour les conférences régionales. Ainsi ils stipulent que les délégations doivent être constituées « *en veillant au respect des différentes opinions exprimées* ». Mais cela n'a pas été respecté, aucun débat n'ayant été organisé dans les sections et cellules, avant l'élection des délégués par les conseils départementaux.

- 1- Ni le programme ni le contenu de l'accord avec les alliés proposés au choix majoritaire n'ont été portés à la connaissance des adhérents ni soumis à leur débat.**
- 2- Aucune discussion large sur nos propres propositions, sur un programme et un projet pour l'Île-de-France n'a eu lieu, ni dans la conférence régionale, ni, encore moins, dans l'ensemble des sections.**

Le compte rendu note que « *La conférence régionale n'a malheureusement pas eu le temps d'étudier avec précision le texte des 10 priorités et les amendements proposés, seulement quelques amendements de forme ont été intégrés* ».

Il est seulement fait référence à des « *marqueurs* », vocabulaire de communicant. Et non à des contenus, avec des propositions et des objectifs précis reprenant nos axes essentiels sur l'emploi avec la Sécurité d'Emploi et de Formation, la politique industrielle, et la prise de pouvoir sur les institutions financières, ou encore les transports, la santé, la culture, le logement, et l'aménagement en regard des réalités concrètes de l'IDF. D'ailleurs, alors même que des propositions travaillées ont été proposées par des camarades du Val-de-Marne, il a été refusé qu'elles soient portées à la connaissance des déléguées ; elles n'ont pas été discutées ni prises en compte dans les amendements.

- 3- La conférence régionale n'a pas été préparée dans les organisations du parti, avec les militants et encore moins les adhérents.**

On peut toujours arguer de façon administrative que tel ou tel courrier a été envoyé par mail, dans telle ou telle fédération de la région. Il n'en demeure pas moins que les communistes de la région ont été profondément surpris de cette consultation. Son libellé est apparu comme une surprise profonde. Et pour cause. Il y a eu absence de débats préparatoires dans les sections — c'est à dire avec les adhérents eux-mêmes, et pas un cercle de dirigeants ou d'élus, comme l'indiquent nos statuts.

- 4- La composition des délégations elles-mêmes n'a pas fait l'objet de**

discussion approfondie.

L'absence de débats préparatoires dans les sections indique d'emblée que les délégations pouvaient porter des propositions émanant des communistes de la région.

Elles ne semblent pas refléter la diversité des opinions des communistes. Ce qu'on constate au décalage profond entre le vote de la conférence et le résultat de la consultation des communistes, et cela malgré la formulation du bulletin de vote très orientée en faveur d'une option.

5- Absence d'information en amont sur les négociations en cours.

Pour la consultation organisée, une information véritable sur les négociations et l'accord en cours n'a pas été fournie de façon égale à tous les communistes de la région. Pourtant c'est un élément déterminant comme l'exprime notamment l'article 4.1 de nos statuts cités ci-dessus.

6- Absence de désignation d'un chef de file communiste avant les négociations et pour mener celles-ci.

D'une part, il est plus que normal de désigner explicitement un chef de file pour les négociations. D'autre part, plusieurs autres régions, ont en revanche, procédé en plusieurs temps : débat sur le programme dans une première réunion, en juin par exemple, puis désignation d'un chef de file à l'automne, et ensuite seulement débat sur les alliances et décision en cours.

7- Informations très floues sur le contenu de l'accord

Les informations précises sur le contenu de l'accord éventuel sont inexistantes. Pire, il est indiqué dans le « *résumé synthétique de la conférence régionale* » adressé aux communistes que : « *le texte d'orientation fixe des exigences en matière de campagne, comme de candidature* ». Il y a donc un texte, que les communistes n'ont pas. On apprend dans ce résumé des engagements de peu de consistance : « *L'accord nécessite d'approfondir les échanges sur les priorités programmatiques et les enjeux régionaux.* », donc pas il n'y a pas d'accord programmatique. On n'en connaît ni les points de débat, ni d'accord. Et il n'y a pas d'accord non plus sur la constitution d'un groupe puisqu'il est dit « *L'accord doit intégrer la constitution d'un groupe politique autonome du PCF ou commun en fonction des différents cas de figure.* » Difficile de faire plus flou.

8- Par ailleurs, la formulation de l'option 3 est contestée par nombre de camarades ayant pourtant voté à la conférence en faveur de cette option.

Or nos statuts stipulent qu'il revient à « *ceux qui ne se retrouvent pas dans ces choix de soumettre au vote des propositions alternatives. Ainsi, nous faisons le choix de faire*

du pluralisme des idées, un droit et un principe de notre mode de fonctionnement ». A-t-il été procédé ainsi ? Ceci pose d'autant plus problème qu'il n'y a pas de nom de chef de file ni de tête de liste, mentionné pour cette option puisque la cheffe de file candidate dans le cas des deux autres options a déclaré explicitement ne pas vouloir être candidate dans la démarche de l'option 3.

À bien y regarder, rien de tout ceci n'est pas de nature à construire un vaste mouvement populaire conscient et une unification des communistes dans une bataille dynamique. Pourtant c'est absolument nécessaire.

C'est pourquoi, il nous semble nécessaire de recommander qu'une nouvelle conférence régionale soit tenue, sans être liée par les résultats de la consultation des 28-29-30 janvier, qui est contestable, car elle ne s'est pas tenue dans de bonnes conditions, tant en amont que dans sa forme.

→ Nous demandons donc l'organisation d'une nouvelle conférence correctement préparée dans les sections pour pouvoir aborder ces élections en liaison avec les luttes sociales et politiques (notamment sur l'emploi) et dans l'unité des communistes, parce qu'ils auront travaillé réfléchi et décidé à un projet, une démarche de rassemblement populaire. Une information de toute autre nature doit être fournie aux communistes.

Le calendrier électoral le permet puisque les élections sont sans aucun doute repoussées au mois de juin et peut être même plus tard compte tenu de la pandémie.

Pour rappel, le calendrier des élections régionales en 2015 a été le suivant :

Conseil National sur les Élections régionales :	10 Juin 2015,
Conférence régionale d'Île-de-France :	26 – 27 Juin 2015,
Consultation des Adhérent-es du PCF :	2 – 3 Octobre 2015,
Élections régionales d'Île-de-France :	6 et 13 décembre 2015.

Recours déposé par :

Vincent Govelet — Paris, section 5^{ème} et 6^{ème}

Didier Le Reste — Paris, section cheminot·es

Jean-François Dirringer — Seine-et-Marne, section Meaux

Alain Janvier — Seine-et-Marne, section Safran-Villaroche

Pierre Chambeux — Seine-et-Marne, section Coulommiers

Josiane Dupé — Yvelines, section Achères

Michèle Foubert — Yvelines, section Achères

Gérard Girardon — Yvelines, section Trappes

Navid Hussain — Yvelines, section Limay

Thierry Doulaud — Essonne, section Massy

Alain Morin — Essonne, section Val d'Yerres-Val de Seine

Carmen Pouchès — Essonne, section St Chéron

Cédric Goulmot — Hauts-de-Seine, Section Suresnes

Pierre Jacquemot — Hauts-de-Seine, Section Montrouge

Guy Schmaus — Hauts-de-Seine, section Clichy

Patricia Brenon — Seine-Saint-Denis, section Saint-Denis

Jocelyne Riou — Seine-Saint-Denis, section Bagnolet

David Courteille — Val-de-Marne, Section Saint Maur

Cécile Chaillou — Val-de-Marne, Section Vitry

Ozer Oztorun — Val-de-Marne, Section Villejuif

Pascal Joly — Val-de-Marne, Section de Champigny

Francis Gabouleaud — Val-d'Oise, Section Argenteuil